

Actualités du moment

HandiFormaBanques

C'est le retour de l'association HandiFormaBanques, au bénéfice des demandeurs d'emploi en situation de handicap qui souhaitent s'orienter vers les métiers du secteur bancaire en alternance !

Intéressé(e) ?

#1jour1métier

Le DuoDay a eu lieu le 19 novembre 2020.

Ce fut l'occasion pour de nombreux/ses demandeurs d'emploi de découvrir un poste aux côtés d'un professionnel, le temps d'une journée. Vous n'avez pas pu participer au DuoDay ou vous souhaitez renouveler l'expérience ?

Participez à #1jour1métier : Renseignez-vous auprès de votre conseiller(e)

Questionnaire de satisfaction

Un mail vous a récemment été envoyé afin de recueillir votre avis sur notre newsletter.

Vous n'avez pas encore participé ?

Votre avis nous est précieux, cliquez ici :

Nos précédentes newsletters sont désormais disponibles [en ligne](#) !

Je prépare ma reconversion

Compte Personnel de Formation

Contrairement aux heures de DIF (cf rubrique "Le saviez-vous ?"), il n'y pas de date butoir à l'utilisation du solde CPF. Nota Bene : Vos codes de connexion sont personnels et doivent le rester. Ne les transmettez jamais à autrui.

Formation courtes

Connaissez-vous "Handi'projet" ? et "Handi'namique" ?

Ces formations courtes vous aideront à trouver des pistes de reconversion professionnelle. Vous pourrez également effectuer des immersions en entreprise !

Intéressé(e) ?

Contactez votre conseiller(e) Cap emploi

Je suis en emploi

Vous rencontrez des difficultés sur votre poste de travail et/ou vous êtes en arrêt de travail ?

Vous avez la possibilité de contacter la médecine du travail pour demander une visite de pré-reprise :

Je recherche un emploi

Contrat Initiative Emploi

C'est un contrat dans le secteur marchand qui facilite, grâce à une aide financière pour l'employeur, l'accès durable à l'emploi des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles. Il permet des recrutements en CDI ou CDD.



L'offre du moment

Assistant hôtellerie

Labouheyre

CDD 6 mois - 35h

Prise de poste au 1er mai

Les offres d'emploi sont disponibles en ligne

Le saviez-vous ?

Vous avez jusqu'au 30 juin pour saisir vos heures de DIF*

***Droit Individuel à la Formation**, remplacé en 2015 par le Compte Personnel de Formation (CPF)